



FORMATION « NAVIRES MARCHANDS ET RÔLE DES ACTEURS DU TRANSPORT MARITIME EN CAS DE POLLUTION ACCIDENTELLE »

OBJECTIFS

En cas de menace de pollution accidentelle ou de pollution avérée par navire, les responsables en charge de la lutte se trouvent régulièrement confrontés à des difficultés dans la recherche d'informations sur le navire et sa cargaison, qu'elle soit en vrac ou en conteneurs. Au-delà, les mêmes autorités peuvent être amenées à se réunir avec différents acteurs pour parvenir à un consensus sur la prise en charge, notamment financière, d'un navire, de sa cargaison... La gestion de la crise pourrait donc être aidée par une meilleure connaissance de l'organisation et du fonctionnement du transport maritime de marchandises dangereuses.

Cette formation de deux jours est destinée à apporter aux participants une connaissance théorique des navires marchands et de l'organisation du transport maritime pour gagner en efficacité dans l'appréhension de la situation et dans les contacts avec les différents acteurs impliqués.

A l'issue, les participants seront à même d'identifier les bons interlocuteurs et d'intégrer les contraintes des différents types de navires marchands dans la définition des tactiques et procédures opérationnelles d'intervention en cas de menace de pollution accidentelle.

PUBLIC

Cette formation s'adresse tout particulièrement aux officiers et responsables des différents services et structures de la Marine nationale susceptibles de jouer un rôle en cas de pollution accidentelle par navire, des CROSS, ainsi qu'aux différents acteurs du transport maritime ou de l'administration susceptibles d'être impliqués dans la gestion d'un accident maritime. Elle peut également intéresser les juristes spécialistes du monde maritime.

CONTENU

Les conférences seront assurées par des intervenants issus du monde maritime, spécialistes de leur domaine et sensibilisés à la question de la lutte contre les pollutions.

Les thèmes suivants seront abordés :

- les navires marchands : construction et structure, les pétroliers, les chimiquiers, les porte-conteneurs.
- Les acteurs et leur rôle en cas de pollution : l'affrètement, l'armement, les agents et courtiers, les sociétés de classification, les assureurs, les acteurs portuaires, le contrôle des navires.

SESSIONS

Participants : le nombre de stagiaires doit être compris entre 12 et 20

Intervenants : Cedre, capitaines de navires, sociétés d'armement, Centre de Sécurité des Navires, juristes, courtiers...

Programme : défini avec le Ceppol.

Durée : 2 jours, du mardi 8 h 30 au mercredi 17 h 30.

Lieu : Cedre, Brest.

Dates 2011 : 29 - 30 novembre.

Se préparer : prendre connaissance des textes composant le dispositif réglementaire Polmar. Tenue civile

Inscriptions : auprès du Cedre.

Tarif : (hors Marine nationale*) : 970 € HT comprenant les coûts d'hôtel, de transport hôtel-Cedre, les déjeuners, un CD-ROM regroupant les conférences et les documents de cours sur clé USB.

* Marine nationale : s'adresser au Ceppol.

Attention : nos prix sont affichés en hors taxes